

Hébergement sec versus hébergement infogéré : un choix complexe

Hébergement sec : colocation, hébergement dédié ou serveur mutualisé ?

On parle d'**hébergement sec** dès lors que l'organisation n'externalise aucun service spécifiquement dédié et adapté à son activité, à son organisation et à son système d'information.

Trois niveaux d'offres sont disponibles en hébergement sec :

- La **colocation** : l'organisation loue uniquement un (ou plusieurs) emplacement de serveur, pour bénéficier d'un environnement stable en termes d'alimentation électrique, de refroidissement et de réseau. Le serveur est donc l'entière propriété de l'organisation, et sa gestion reste intégralement à sa charge. La question de la distance du datacenter et son accès limité aux horaires d'ouverture est alors cruciale.
- L'**hébergement dédié** : dans ce cas, l'organisation loue également le serveur. Cette option supprime l'investissement et la gestion physique du matériel, tout en offrant un accès complet à l'ensemble du serveur, à sa sécurité, etc.
- Le **serveur mutualisé** : comme son nom l'indique, plusieurs organisations disposent d'un accès partagé sur un serveur. Le coût de l'hébergement mutualisé est éminemment moindre bien sûr et la sécurité est garantie par le fournisseur, mais les possibilités sont limitées (serveur et espace web uniquement).

L'hébergement infogéré de niveau 1 : la supervision

L'infogérance de niveau 1, à l'inverse, propose des services sur mesure à chaque organisation, en fonction du niveau d'externalisation souhaitée et du périmètre du système d'information concerné. Les prestations informatiques peuvent s'opérer aussi bien sur les infrastructures en propre de l'organisation que dans un datacenter externe dans le cadre d'un hébergement sec.

Les différents types d'infogérance de niveau 1 :

- La **supervision matérielle** : premier niveau d'infogérance, elle consiste à assurer la surveillance de l'état des équipements (réseau, état et charge des serveurs : carte-mère, mémoire vive, disque dur, ventilateur, etc.).
- Le **monitoring des services** : supervision des principaux services : http, ftp, smtp, pop, imap...).
- Le **monitoring des applications** : surveillance de la disponibilité et des performances du système et des applications.

Dans tous les cas, il s'agit de mettre en place des outils de surveillance pour connaître en permanence l'état du système d'information, anticiper ou résoudre les dysfonctionnements et ajuster les capacités (puissance de calcul, mémoire, stockage...) au fil du temps.

L'hébergement infogéré de niveau 2 : supervision, administration et interventions

En cas d'absence de compétences internes ou pour des besoins ou technologies très spécifiques, par exemple, les missions confiées à un infogéreur peuvent aller encore plus loin :

- **Administration des systèmes d'exploitation** : actions correctives sur incident, patch management, modifications mineures, procédures sur alarmes...
- **Tierce maintenance applicative (TMA)** : évolutions fonctionnelles, gestion des versions, gestion des bases de données, mises à jour de sécurité, etc.
- **Administration réseau** : fourniture, supervision et administration des composants réseaux (switchs, routeurs, load balancers...).
- **Administration de la sécurité** : définition, mise en place et gestion de la politique de sécurité du système d'information.
- **Support utilisateur** : gestion des questions, demandes d'installations, incidents événements émis par les utilisateurs.
- **Gestion des sauvegardes** : définition d'une stratégie de sauvegarde, mise en place des sauvegardes, tests de restauration récurrents, restauration en cas d'incident...

Le conseil d'Inforsud Technologies

Site web, système de gestion d'une ligne de production, logiciel de comptabilité, facturation électronique, CRM, etc. : chaque « brique informatique », selon son usage et sa criticité, dispose de sa propre infrastructure : en local (sur un unique serveur ou dans une salle informatique), au sein d'un datacenter externe ou dans un cloud public.

Les possibilités d'hébergement et d'infogérance sont nombreuses et granulaires. Le choix va dépendre de la plus ou moins criticité de l'application, de la présence de compétences informatiques en interne, de la taille de l'organisation, de son secteur d'activité, de sa culture, etc.

Il est préférable de se faire accompagner pour faire les bons choix, à l'instant T, mais également pour anticiper les évolutions futures.